

23 août 2017

L'Honorable François-Philippe Champagne
Ministre du Commerce international
Affaires mondiales Canada
125 promenade Sussex
Ottawa, ON K1A 0G2

Ministre Champagne,

L'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire (ACCA), qui représente des producteurs, des éleveurs, des transformateurs et des exportateurs de produits agroalimentaires souhaitant faire prospérer l'économie par un meilleur accès aux marchés internationaux, exhorte vivement le Canada à se joindre aux pays qui font encore partie du Partenariat transpacifique (PTP) en affirmant son soutien à ce dernier et son intention de mettre en œuvre l'accord dans le plus bref délai possible. Il est possible de modifier l'accord pour qu'il soit mis en place sans la participation des États-Unis; l'ACCA recommande fortement que le Canada soutienne la mise en œuvre de l'accord sans changer les résultats négociés relativement à l'accès aux marchés.

Le PTP constitue un choix de prédilection pour le Canada afin de s'assurer d'un accès favorable aux marchés du Japon et de beaucoup d'autres pays du Pacifique. Les « 11 pays » du PTP représentent ensemble un PIB de presque onze mille milliards de dollars US et une population d'environ 480 millions de personnes. Tous souhaitent intensifier leurs relations commerciales internationales et leurs débouchés par l'intermédiaire d'accords de libre-échange.

La région du Pacifique continue d'être la région qui connaît la plus rapide croissance économique, et l'on s'attend à ce que cette tendance se maintienne pour un bon moment. La hausse des revenus ainsi générée s'accompagne inévitablement d'une augmentation rapide des importations de produits agricoles et alimentaires.

Le Japon, qui présente la plus forte économie du PTP-11, constitue un marché fiable à valeur élevée pour bon nombre d'exportations agroalimentaires canadiennes, surtout celles qui présentent une grande valeur ajoutée. Il est indispensable pour le Canada de conserver un accès concurrentiel au marché japonais si l'on veut atteindre l'objectif de 75 milliards \$ en exportations agroalimentaires d'ici 2025, conformément au budget fédéral de 2017.

Les exportateurs canadiens sont de plus en plus inquiets et craignent de perdre leur accès concurrentiel au marché japonais, car ils observent que leurs concurrents concluent et mettent en œuvre des accords de libre-échange avec le Japon, ainsi qu'avec l'Australie, le Chili et plus récemment l'Union européenne. Les États-Unis ont également mentionné qu'ils souhaitaient négocier un accord bilatéral avec le Japon.

Ces circonstances nous rappellent la situation du Canada avec la Corée du Sud lorsque bon nombre de nos concurrents avaient conclu des accords de libre-échange avec ce pays alors que le Canada n'en avait pas. Heureusement, un accord de libre-échange a finalement été conclu entre le Canada et la Corée du Sud, et nous retrouvons maintenant notre capacité concurrentielle auprès de ce marché, mais non pas sans avoir subi de lourdes pertes au cours de cette période de rattrapage. La perte du marché japonais aurait de plus



graves conséquences pour le Canada que dans le cas de la Corée du Sud. Les importations japonaises annuelles de produits agroalimentaires canadiens représentent environ 4 milliards \$.

D'autres pays du PTP-11 qui connaissent une croissance rapide, comme le Vietnam, augmentent aussi leurs importations de produits agroalimentaires. L'UE a récemment conclu une entente de libre-échange avec le Vietnam, ce qui érode déjà la capacité du Canada à se montrer concurrentiel sur ce marché.

Le PTP a toujours été considéré comme une plate-forme permettant d'intensifier le libre-échange avec d'autres pays. Depuis la conclusion de l'accord, de nombreux autres pays ont manifesté leur souhait de se joindre au PTP, dont la Thaïlande, les Philippines, Taiwan, la Corée du Sud et l'Indonésie. À titre de membre fondateur du PTP, le Canada sera en mesure de négocier des compromis de la part des autres pays qui souhaitent adhérer à l'accord.

Le Partenariat transpacifique est un accord conclu entre des pays qui respectent les règles commerciales du 21^e siècle. La participation du Canada dans ce contexte positionne avantageusement ce dernier pour de futures négociations, dont les pourparlers sur la modernisation de l'ALENA qui sont en cours.

Il est intéressant de remarquer que la propre analyse du gouvernement canadien, effectuée en 2016, avant le retrait des États-Unis, concluait que d'importants gains économiques étaient associés à la participation du Canada au PTP. Cette analyse indiquait en outre que si le Canada n'adhérait pas au PTP, il subirait des pertes majeures en raison d'une réduction de sa compétitivité auprès des marchés du Japon et des autres pays du PTP.

Par ailleurs, si les États-Unis n'adhèrent pas au PTP, les gains pour le Canada seront encore plus importants. Une étude récente de la Canada West Foundation¹ montre que le PTP sera avantageux pour tous les pays membres, même si les États-Unis n'y participent pas. Cette étude confirme les conclusions d'autres rapports provenant du Japon et de Singapour.

En conclusion, pour le Canada, le PTP constitue un choix privilégié pour s'assurer d'un meilleur accès aux marchés du Japon et d'autres pays du Pacifique. Nous incitons vigoureusement le Canada, à titre de deuxième puissance économique au sein du PTP-11, à s'affirmer pleinement dans ce dossier et à se joindre au Japon pour soutenir la mise en œuvre du PTP sans en modifier les dispositions relatives à l'accès aux marchés.

Le tout respectueusement soumis,

Brian Innes
Président

Copie : L'Honorable Chrystia Freeland, ministre des Affaires étrangères
L'Honorable Lawrence MacAulay, ministre de l'Agriculture
L'Honorable Bill Morneau, ministre des Finances

¹ *The Art of the Trade Deal: Quantifying the Benefits of a TPP without the United States* (<http://cwf.ca>).



CAFTA ACCA

Canadian Agri-Food Trade Alliance | Alliance canadienne du commerce agroalimentaire